



**STRATÉGIE
2023-2026**

INDE

SOMMAIRE

1. ETAT DES LIEUX ET ENJEUX IDENTIFIES : LES CLEFS DE LA TRANSITION BAS CARBONE EN INDE.....	3
1.1 Combiner développement et transition bas carbone pour tous.....	3
1.2 Les défis persistants qui entravent la trajectoire de développement du pays.....	4
1.3 L'Inde, acteur majeur de l'Indopacifique.....	5
2. LES ATTENTES DE L'INDE	6
2.1 Infrastructures, finance climat et valeur ajoutée	6
2.2 La France et l'Europe, partenaires stratégiques de l'Inde	6
2.3 Les attentes exprimées vis-à-vis du groupe AFD.....	7
3. STRATEGIE DU GROUPE AFD EN INDE	9
3.1 Cadre d'intervention proposé	9
3.2 Perspectives opérationnelles envisagées	9
3.3 Objectifs et moyens	12
4. ANNEXES	13
ANNEXE 1. Portefeuille & trajectoire d'engagement proposée.....	13
ANNEXE 2. Cadre logique d'intervention du Groupe AFD en Inde	14
ANNEXE 3. Graphiques de comparaison entre l'Inde et le monde.....	15
ANNEXE 4. Graphique IDH/empreinte écologique du pays	18
ANNEXE 5. Repères bibliographiques	19

1. ETAT DES LIEUX ET ENJEUX IDENTIFIES : LES CLEFS DE LA TRANSITION BAS CARBONE EN INDE

Depuis la présidence du G20 en 2023, l'Inde affiche une nouvelle ambition sur la scène internationale et reconnaît l'importance d'une gestion commune et plus équitable des biens publics mondiaux. Les inégalités persistantes dans le pays sont pourtant un frein majeur pour son développement, déjà entravé par des faiblesses structurelles et la vulnérabilité aux impacts du changement climatique. Les choix de l'Inde en matière de croissance économique et de trajectoire démographique ont et auront, du fait de son poids, des conséquences décisives sur le succès des politiques mondiales de décarbonation, nécessaires pour l'atteinte des objectifs de développement durables (ODD) et des objectifs climatiques de l'Accord de Paris. En ce sens, elle constitue un acteur déterminant de la transition bas-carbone mondiale.

La transition de l'Inde vers la neutralité carbone est un enjeu majeur, qui impactera la trajectoire climatique globale du fait de son ampleur. L'Inde est aujourd'hui le 3^e émetteur de gaz à effet de serre (GES) au monde¹, et ce alors même que les émissions moyennes par habitant, largement inférieures à la moyenne mondiale², situe l'Inde au 110^{ème} rang mondial. Pour être alignée sur la limite de +1,5°C de l'Accord de Paris, l'Inde doit enclencher une transition majeure de son modèle de développement qui repose encore largement sur les énergies fossiles³. Les engagements indiens actuels, cruciaux pour le plafonnement mondial des gaz à effet de serre, ne suffiront peut-être pas pour atteindre collectivement les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat. C'est autour d'une transition énergétique plus ambitieuse dans son déploiement que le dialogue se cristallise avec la communauté internationale (JETP). L'Inde, à qui l'on doit le principe de « responsabilité commune mais différenciée », rappelle régulièrement les enjeux liés à sa transition énergétique et compte sur le soutien de la communauté internationale pour répondre à ses besoins de transfert de technologies et de financement, estimés à 150 milliards de dollars par an.

Pays « méga-divers », l'Inde abrite 8% des espèces mammifères recensées, plus de 45 000 espèces de plantes et 91 000 espèces animales sur un espace équivalent à 2,4% du territoire mondial. Cette biodiversité est largement menacée : l'Inde se situe au 3^e rang mondial pour le nombre d'espèces de mammifères menacés d'extinction et au 6^{ème} rang pour les espèces aviaires. Les ressources forestières, pour des raisons économiques ou de subsistance, sont aujourd'hui surexploitées. Si la couverture forestière progresse en Inde, elle perd progressivement en richesse biologique compte tenu de l'exploitation : depuis 2022, 117 000 hectares de forêt naturelle ont été rasés, selon Global Forest Watch.

1.1 Combiner développement et transition bas carbone pour tous

Le gouvernement indien fait du financement d'infrastructures une priorité de développement. Le *National Infrastructure Pipeline* ou NIP (2020-2025), plan quinquennal de relance par l'investissement, vise la création d'emplois et l'intégration des territoires par l'amélioration de la connectivité. Doté de 1300 milliards d'euros, il ambitionne de combler le déficit d'infrastructures du pays (intra, interurbain, international) à travers plus de 8 000 projets (routes, voies ferrées, énergie et développement urbain) mobilisant le secteur public et privé. Pour soutenir cet effet, le gouvernement indien a lancé un fonds d'investissement dans les infrastructures (*National Infrastructure Investment Fund* – NIIF) et créé une nouvelle banque publique de développement en 2021 (*National Bank for Financing Infrastructure and Development* - NBFID) pour accroître la mobilisation des financements en faveur des infrastructures. Les besoins de financement demeurent malgré tout.

Comment assurer une urbanisation durable et inclusive. Aujourd'hui, plus d'un tiers des citoyens vivent dans des bidonvilles et l'accès aux services essentiels et urbains, bien qu'en nette progression, reste encore perfectible selon les niveaux de vie et les appartenances socio-économiques. Des programmes massifs à hauteur de 50 milliards d'euros visent l'approvisionnement universel en eau de tous les ménages ruraux (*Jal Jivan Mission*) et urbains

¹ On estime en 2021 que 55% des émissions GES proviennent de la production d'électricité, 20% de l'industrie et 15% des transports, suivis pour le reste par l'agriculture (8%) et les déchets (2%).

² 2,7 tCO₂eq/hab. en 2018, comparé à une moyenne d'environ 6,7 tCO₂eq/hab. au niveau mondial (données EDGAR et FAO).

³ 65% de la production en électricité de l'Inde dépend aujourd'hui des énergies fossiles.

(AMRUT 2.0) d'ici 2024. La mission *Smart Cities* a été prolongée jusqu'à 2023 pour améliorer la qualité de vie des habitants dans 100 villes en faisant de ces territoires des modèles d'innovations et de gestion durable⁴. Par ailleurs, le programme national *Clean Air* témoigne d'une volonté de traiter la question de la pollution atmosphérique du pays⁵, espérant réduire de 20 à 30% les concentrations de particules d'ici 2024 par rapport à 2017. L'Inde a également lancé en 2022 l'initiative LiFE « Lifestyle For Environment » promouvant un mode de vie respectueux de l'environnement, une consommation réfléchie et un style de vie en accord avec la planète.

Dans ce contexte, l'Inde présente une politique climatique volontariste. Lors de la COP26 en 2021, elle s'est donnée pour objectif d'atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2070. En 2022⁶, elle a revu à la hausse sa contribution déterminée nationale (CDN)⁷. L'ambition est d'atteindre 50% d'énergies non-fossiles sur un total de 820GW de capacités de production installées d'ici 2030 et de réduire d'un milliard de tonnes les émissions de CO₂ sur la période 2021-2030. L'Inde souhaite également devenir un producteur majeur d'hydrogène vert et s'est engagé à diminuer progressivement la part relative du charbon (environ 70% de l'électricité actuellement) et envisage la fermeture de mines et centrales thermiques « non économiquement viables » mais n'entend pas réduire ses investissements dans les énergies fossiles.

Des stratégies qui prennent en compte les enjeux de protection des ressources et de résilience. L'attention portée à la gestion de la ressource en eau, la préservation des écosystèmes himalayens, le développement des aires protégées (dont marines), le reboisement ou encore l'amélioration de la résilience de l'agriculture sont autant de signes d'engagement de l'Inde pour la préservation des ressources naturelles et la réduction de la vulnérabilité au changement climatique. Le gouvernement indien s'est doté d'une autorité nationale de gestion des catastrophes (NDMA) puis d'un plan de gestion des catastrophes pour le pays en 2019. La même année, il a fondé la *Coalition for Disaster Resilient Infrastructure* (CDRI) afin de porter l'agenda en faveur de la résilience au niveau international, suivant le modèle de l'Alliance Solaire Internationale (ASI)⁸.

1.2 Les défis persistants qui entravent la trajectoire de développement du pays

Un pays vulnérable. 111^{ème} pays au classement ND-GAIN, l'Inde est très vulnérable aux effets du changement climatique. Dans un pays où les températures frôlent parfois les 50°C, les conséquences d'un réchauffement d'ici la fin du siècle seraient catastrophiques : variabilité accrue des précipitations, multiplication des épisodes de sécheresse, aggravation des inondations et des cyclones. La montée des eaux pourrait affecter 216 millions d'Indiens vivant dans les zones côtières et contribuer à la salinisation des terres. Ces variations, couplées à l'augmentation de la concentration en CO₂ et au manque d'eau (l'Inde fait partie des 17 pays en stress hydrique extrême), pourraient réduire les rendements du secteur agricole, affectant la population qui en dépend pour vivre et menaçant la sécurité alimentaire du pays. L'augmentation de la fréquence des événements climatiques extrêmes met directement en péril la vie des habitants : les inondations de 2019 ont causé la mort de plus de 1 600 personnes, et le déplacement de 2,2 millions de personnes.

Une pauvreté multidimensionnelle encore importante. Des vulnérabilités, exacerbées par la pandémie de Covid-19, menacent les avancées sociales des dix dernières années. L'Inde compterait environ un tiers des pauvres de la planète (vivant avec moins d'1,90\$/jour) et demeure le pays avec le plus de personnes placées sous le seuil de pauvreté au monde : 28% de la population du pays (377 millions) étaient en situation de pauvreté multidimensionnelle en 2021, et 19% (260 millions) y seraient vulnérables, soit autant que sur le continent africain. Les inégalités de castes et de genre restent prégnantes. Le taux de participation des femmes au marché du travail est un des plus bas au monde (19%) et continue de baisser. Par ailleurs, cinq personnes sur six touchées par la pauvreté multidimensionnelle appartiennent

⁴ Depuis 2018, l'AFD et l'Union Européenne apportent leur soutien technique et financier à la mission *Smart Cities* au travers du programme CITIIS - *City Investments To Innovate, Integrate and Sustain*, co-développé avec le ministère du Logement et des Affaires urbaines et l'Institut national des affaires urbaines (NIUA). Véritable laboratoire d'innovation, l'initiative contribue au déploiement de projets intégrés et durables de douze villes pilotes, parmi les cents identifiées par les autorités.

⁵ 21 des 30 villes dont l'air est le plus pollué au monde se situent en Inde.

⁶ Pour mémoire, l'Inde avait soumis une première CDN à la CNUCC en octobre 2015.

⁷ Les principaux objectifs sont : réduire de 45 % l'intensité des émissions de GES de son PIB en 2030 par rapport au niveau de 2005 ; atteindre 50% de capacité de production électrique installée issue de sources non fossiles en 2030 ; créer des puits de carbone additionnels de 2,5 à 3 milliards de tonnes d'équivalent CO₂ d'ici à 2030, en augmentant le couvert forestier.

⁸ L'ASI est une initiative co-créeée avec la France en 2016 pour promouvoir l'essor de l'énergie solaire.

à des castes et tribus répertoriées. Economiquement, le revenu par habitant de l'Inde a augmenté moins rapidement que son PIB⁹, laissant l'Inde dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure (PRITI).

La question des emplois. La croissance indienne ne permet pas d'absorber les 10-15 millions de nouveaux entrants annuels sur le marché du travail indien, dans un contexte aggravé de chômage (8%) et d'informalité (estimée à 90%)¹⁰. Les inégalités de revenus se sont creusées : ces revenus ont été divisés par deux (2016-2021) pour les 20% les plus pauvres, tandis qu'ils ont continué d'augmenter pour les 20% les plus riches. A ceci s'ajoutent des disparités géoéconomiques significatives dans le paysage indien, à l'image de la différence de revenu par tête de l'Etat de Goa, dix fois supérieur à celui du Bihar. La fragmentation du tissu productif du pays est aussi flagrante : l'Etat du Mahārāshtra (122 millions d'habitants) contribue à 14% du PIB national, contre 3% pour l'Etat du Bihar, tout autant peuplé. Les contrastes sont marqués entre le nord et le sud de l'Inde, conduisant à la mise en œuvre de politiques de rattrapage via des transferts budgétaires avec des résultats pour l'instant encore limités.

1.3 L'Inde, acteur majeur de l'Indopacifique

L'Inde est une puissance régionale en Asie du Sud, région peu intégrée et marquée par des lignes de fracture (partitions après l'indépendance de l'Inde¹¹, tensions avec le Pakistan et la Chine¹²). Avec l'arrivée au pouvoir de Narendra Modi, l'Inde entend se présenter comme une puissance régionale et fait du dialogue bilatéral avec ses voisins sud-asiatiques une priorité (*Neighbourhood First Policy*). Cela se traduit aussi par la mise en œuvre d'une politique indienne d'aide au développement, qui par l'intermédiaire de l'*Export Import Bank of India* (EXIM), accorde une grande partie de ses prêts concessionnels à ces pays.

L'Inde prend une nouvelle place sur la scène internationale et dans la gestion des biens publics mondiaux. Se substituant à la doctrine pacifiste privilégiant le statu quo de Nehru, Narendra Modi vise à faire de l'Inde une puissance sur la scène internationale qui porterait la voix des pays en développement. L'Inde a renforcé ses liens avec l'Association Sud-Asiatique pour la coopération régionale (SAARC), les BRICS, les membres du G20 et ambitionne de devenir membre permanent du conseil de sécurité de l'ONU. Le gouvernement indien souhaite également élargir et renforcer ses liens avec les pays de l'ASEAN (*Act East*), dont il est le partenaire stratégique, les pays du Golfe et du Moyen-Orient (*Link West*) et le pourtour de l'Océan Indien (*Indian Ocean Outreach*), zones dans lesquelles l'influence de l'Inde s'est réduite au profit de la Chine au cours des deux dernières décennies.

Au croisement des enjeux géopolitiques, l'Inde est devenue un partenaire incontournable de l'espace Indopacifique. Son dialogue se structure à haut niveau avec le Japon, les États-Unis, l'Australie (avec lesquels l'Inde forme le QUAD) et les pays européens, dont la France. Sa posture multi-acteurs est le reflet de la volonté de conserver une autonomie stratégique, mais aussi d'ouvrir une voie alternative face aux nouvelles routes de la soie chinoises (*Belt and Road Initiative* ou BRI). La rivalité sino-indienne s'illustre par exemple à travers l'aide financière apportée par l'Inde au Sri Lanka, qui vise en partie à rééquilibrer les dynamiques d'influence chinoise dans le pays. L'Inde conserve également une relation privilégiée avec la Russie, partenaire militaire historique, et les pays du golfe où une partie importante de la diaspora se situe.

L'approche indienne de l'Indopacifique promeut une région « libre, ouverte et inclusive », où les enjeux de développement durable gagnent en importance. Marquée par la question de la souveraineté, cette vision indienne s'est d'abord ancrée dans la coopération militaire et la sécurité maritime, notamment à travers la doctrine SAGAR (*Security and Growth for All in the Region*) énoncée en 2015. L'Inde a lancé en 2019 une initiative s'adressant à l'ensemble des océans Indiens et Pacifique (Indo-Pacific Oceans' initiative). Elle se caractérise aujourd'hui par la multiplication de coopérations dans tous les domaines, dont l'intégration par le commerce, la connectivité, l'environnement ou encore la santé (comme l'illustre sa diplomatie vaccinale lors de la pandémie).

⁹ 2 170 USD en 2021, soit un ratio trois à cinq fois inférieur à la Chine, le Brésil et la Turquie.

¹⁰ Pour la Banque mondiale, le rythme de croissance annuelle réel devrait dépasser les 12% pour permettre une création d'emploi suffisante.

¹¹ Inde-Pakistan en 1947 puis Pakistan occidental-Pakistan oriental en 1971 ayant conduit à la création du Bangladesh.

¹² L'Inde et le Pakistan se disputent notamment la souveraineté du Jammu-et-Cachemire, État dont le statut spécial d'autonomie a été aboli par le gouvernement indien en 2019, suite au dernier pic de tension. Par ailleurs, le contentieux territorial sino-indien, autour de l'Aksai Chin et de l'Arunachal Pradesh, a donné lieu en 2020 au premier accrochage meurtrier depuis quarante-cinq ans, entraînant la remilitarisation des zones frontalières.

2. LES ATTENTES DE L'INDE

Si tous les bailleurs internationaux sont d'une taille modeste à l'échelle de l'Inde, aucun ne peut en être absent compte tenu des enjeux. L'Inde a des exigences et des attentes vis-à-vis des bailleurs : le pays fixe un volume minimum de flux annuels (ce qui l'a conduit par le passé à restreindre le nombre de bailleurs bilatéraux), des priorités géographiques (nord-est de l'Inde), une obligation de concessionnalité et une centralisation des demandes. A ces attentes s'ajoutent, s'agissant de l'AFD, celles découlant du partenariat franco-indien.

2.1 Infrastructures, finance climat et valeur ajoutée

Les besoins de financement pour le développement demeurent très importants. Selon les estimations de la Banque mondiale, plus de 6% de PIB de dépenses annuelles supplémentaires dans les secteurs des ODD sont requises pour permettre de nouveaux progrès d'ici à 2030, hors coût de la transition énergétique et de l'adaptation au changement climatique¹³. Les flux financiers « verts » ne représentent que 1% du PIB indien, et bien que deuxième marché émergent d'obligations vertes après la Chine, celles-ci représentent seulement 0,7% des obligations émises dans le pays. L'enjeu est l'accroissement rapide des volumes financiers publics et privés en faveur de la transition énergétique et environnementale, ce qui suppose une mobilisation plus forte du secteur financier indien, peu investi sur le sujet jusqu'ici. Dans le même temps, les autorités indiennes souhaitent voir la communauté internationale et les bailleurs de fonds investir davantage de moyens sur le financement des projets d'adaptation au changement climatique.

Avec des engagements annuels supérieurs à 10 milliards, l'Inde reste l'un des principaux bénéficiaires d'aide publique au développement. Le montant total de l'APD reçue représente une part minime (0,1%) du PNB indien et 0,5% des dépenses du gouvernement central. L'Inde ne dépend donc pas de l'aide extérieure et a depuis 2003, évincé les bailleurs de taille modeste. Un nombre limité d'institutions apporte des financements considérables : multilatéraux (Banque mondiale, Banque Asiatique, New Development Bank EIB ou AIIB) et bilatéraux (JICA, KfW) engagent annuellement chacun entre 1 et 5 Mds USD. L'AFD contribue environ à 3% de l'APD nationale avec des engagements de l'ordre de 250 millions d'euros/an. Ce niveau constitue la limite basse de ce que le ministère indien des finances considère comme acceptable en termes de volume d'interventions.

L'Inde centralise et oriente l'action des bailleurs. Le *Department of Economic Affairs* (DEA) organise l'aide publique au développement en orientant celle-ci vers les régions et secteurs prioritaires (Nord-est de l'Inde ; infrastructures urbaines notamment mobilité et eau). Les autorités indiennes privilégient l'aide-projet, la répartition des rôles entre bailleurs (séparation bilatéraux / multilatéraux) et sont réticentes à la mise en œuvre de prêts de politique publique, jugés intrusifs. Hors États prioritaires et projets mis en œuvre par le gouvernement central, les projets font l'objet de rétrocessions et de cofinancement avec les États.

Une valeur ajoutée recherchée en plus de volumes de financements significatifs. Cette attente se traduit par la recherche de standards renforcés en matière de normes environnementales et sociales mais également dans la qualité dans les projets délivrés. Les autorités sont également intéressées par l'expertise (« Finance+ ») et de nouvelles modalités d'intervention (approche programmatique, prêt axé sur les résultats) ainsi que la mobilisation de nouveaux acteurs (notamment privés), et la promotion de l'attractivité du pays (valorisation de l'expertise et de l'expérience indienne hors de l'Inde). L'Inde est enfin en attente d'une meilleure prise en compte de ses politiques et procédures nationales, notamment localisation (Make In India) et passation de marchés (e-procurement).

2.2 La France et l'Europe, partenaires stratégiques de l'Inde

L'Inde et la France sont liées par un partenariat stratégique depuis 1998 (renouvelé en 2023). Les grands axes de ce dialogue stratégique (défense, nucléaire, numérique et spatial notamment) ont évolué avec la progression de la coopération bilatérale dans les domaines de l'énergie, du développement urbain et de l'environnement, objets de groupes de travail bilatéraux (« Partnership for the Planet »), et plus récemment en Indopacifique. Plusieurs documents cadres accompagnent la mise en œuvre de cette coopération et renforcent l'importance des sujets liés

¹³ Les besoins supplémentaires en investissement pour diminuer l'intensité carbone de l'économie à l'horizon 2030 seraient, quant à eux, d'environ 150-200 milliards USD pour la période 2020 - 2030.

au développement, tels que les protocoles opérationnels dans les domaines de l'urbain, de l'énergie ou encore de l'économie bleue, domaine pour lequel les deux pays ont présenté une feuille de route commune en février 2022. L'Inde et la France ont par ailleurs engagé un dialogue de haut niveau ambitieux en matière de lutte contre le changement climatique (co-présidence de l'Alliance Solaire Internationale ; France membre de la CDRI depuis 2020) et de biodiversité (Coalition de la haute ambition pour la nature et les peuples, Initiative pour les océans Indien et Pacifique). Les deux pays ont convenu de travailler en étroite collaboration dans le cadre de la présidence indienne du G20.

L'Union Européenne reconnaît aussi l'importance de sa relation avec l'Inde. Elle est le troisième partenaire commercial du pays et une grande partie du dialogue bilatéral se structure autour du commerce et des investissements. En matière de coopération pour le développement, l'UE ne déploie plus de programmation dédiée mais intervient via une programmation régionale) et maintient un dialogue politique. L'AFD est son premier délégataire de fonds dans le pays. Avec la progression de l'agenda Indopacifique, l'UE s'est dotée en septembre 2021 d'une stratégie ambitieuse dans la région, qui priorise le multilatéralisme, les enjeux globaux (dont le climat), la sécurité, le commerce, la connectivité (approche *Global Gateway*) la recherche ainsi que l'innovation. *Global Gateway* vise à renforcer la connectivité et accroître le financement d'investissements durables, structurants, inclusifs et créateurs d'emplois, intégrant les chaînes de valeurs et le secteur privé. Ce repositionnement stratégique en direction de l'Indopacifique ambitionne de produire des résultats opérationnels tangibles où l'Inde apparaît comme interlocuteur central.

L'Indopacifique apparaît comme le nouvel axe des partenariats stratégiques avec l'Inde. Le pays est un acteur systémique de développement par l'ampleur de ses enjeux climatiques et environnementaux, qui dépassent le territoire national et la relation bilatérale car les politiques de soutenabilité de l'Inde affectent au-delà de ses frontières. Les défis environnementaux et climatiques se placent au cœur de la zone Indopacifique, qui s'impose de plus en plus comme espace stratégique de coopération entre l'Europe, la France et l'Inde. Les autorités indiennes sont à l'écoute des propositions de collaboration Sud-Sud permettant de présenter et valoriser les expériences et les modèles indiens, voire de faciliter l'accès aux marchés pour les entreprises indiennes.

2.3 Les attentes exprimées vis-à-vis du groupe AFD

Dans ce contexte, le groupe AFD intervient au service de la relation Inde-France. Les consultations biennuelles organisées avec le département des affaires économiques indien (DEA) permettent d'identifier les priorités d'action de l'AFD et les demandes indiennes :

- D'une part, le soutien aux projets d'investissements prioritaires du gouvernement indien, dans le domaine du développement urbain et de la mobilité compte tenu des enjeux de transition et de l'accès aux services publics. Ce soutien est attendu au travers de projets et programmes mis en œuvre par les États pour lesquels les autorités indiennes comptent sur la mobilisation d'expertises techniques et contribuent au dialogue franco-indien en matière de développement urbain ;
- D'autre part, l'appui à des projets innovants en matière d'atténuation et d'adaptation en lien avec les enjeux transitionnels auxquels le pays fait face, notamment en matière d'énergie (JETP), de gestion durable des ressources naturelles et de préservation de la biodiversité. Les États concernés par les effets du changement climatique expriment des attentes croissantes en matière de résilience des territoires comme en matière de biodiversité ;
- Enfin, la mise en œuvre d'initiatives conjointes permettant d'alimenter le partenariat stratégique franco-indien, sous la forme de collaborations de recherches (déploiement du modèle GEMMES avec NITI Ayog sur la modélisation des trajectoires de développement), d'échanges d'expériences entre institutions publiques (FEXTE) et d'appuis favorisant les approches innovantes (FAPS Waste Management Startup Challenge, initiative finance climat GIFS), en Inde comme dans l'Indopacifique (rencontre des banques publiques de l'Indopacifique SUFIP, partenariat indopacifique sur les parcs naturels, et collaborations avec les *think tanks* NIUA, ORF et CEEW notamment).

Bailleur de fonds modeste en Inde par le volume de ses financements, le groupe AFD s'appuie sur des avantages comparatifs. L'AFD se distingue par son approche de financement intégrant la mobilisation d'expertise technique, un fort réflexe partenarial illustré par les cofinancements (KfW, Banque Mondiale, BEI, AIIB) et une approche groupe complémentaire avec PROPARCO¹⁴ notamment en permettant la mobilisation du secteur privé en faveur de la

¹⁴ Par le financement direct des entreprises et des institutions financières (qui soutiennent des PME ou des micro-entrepreneurs).

transition énergétique et Expertise France. Groupe reconnu pour ses « signatures » climat et lien social, il apporte une gamme de solutions à travers les différentes entités. Présente en Inde depuis 14 ans, l'AFD envisage désormais de nouvelles formes de collaboration, en lien avec ses activités opérationnelles et en concertation avec « l'équipe France », notamment avec la société civile (ONG, *think tanks*) afin de contribuer aux débats d'idées et développer des plateformes collaboratives avec les banques publiques et privées dans le cadre d'une approche groupe et d'une mobilisation de la finance Climat pour l'Inde, mais aussi avec les collectivités territoriales pour développer des approches innovantes.

PROPARCO appuie le secteur privé et accompagne ses acteurs vers des pratiques durables et inclusives depuis 2009. Les deux axes d'intervention majeurs sont le secteur des énergies renouvelables et de l'entrepreneuriat par ses actions en financement direct des entreprises et par le financement des institutions financières qui elles-mêmes rétrocèdent ces fonds à des PME ou à des micro-entrepreneurs. La création de valeur ajoutée par le développement d'entreprises de taille moyenne et l'inclusion financière sont les principaux impacts. L'apport de maturités longues (5 ans ou plus) et de programmes d'assistance technique sont généralement les deux éléments différenciateurs de PROPARCO en Inde.

3. STRATEGIE DU GROUPE AFD EN INDE

3.1 Cadre d'intervention proposé

En cohérence avec le plan d'actions de l'Ambassade et les objectifs stratégiques du Groupe, le groupe AFD contribuera à l'agenda international sur le climat (ODD, Accord de Paris) et notamment à l'objectif national de réduction d'émissions (CDN) de l'Inde. La stratégie pour la période 2023-2026 s'articulera autour de la finalité suivante : accompagner l'Inde dans la mise en œuvre d'une trajectoire de développement décarbonée, inclusive et résiliente, en cohérence avec l'agenda international climat et indopacifique.

Cette finalité se déclinera autour de trois objectifs opérationnels :

- Accompagner la transition énergétique et contribuer à la réorientation des flux financiers en sa faveur ;
- Soutenir la transformation urbaine et la connectivité pour favoriser une transition bas carbone ;
- Renforcer la résilience des territoires et des populations aux chocs externes & climatiques.

Le lien social, l'approche participative et l'égalité des genres feront par ailleurs l'objet d'un traitement transversal dans la préparation et l'exécution des projets.

Au regard des enjeux identifiés et des attentes, l'AFD visera une cible d'engagements annuels de 300 à 450 millions d'euros par an pour la période 2023-2026, dont l'atteinte mobilisera l'ensemble des outils disponibles en prêts. Elle déploiera toute sa gamme d'instruments financiers, en maintenant un équilibre entre financements de projets, davantage porteurs de visibilité et approche programmatique : (i) prêts souverains (dans le respect de la doctrine de non bonification des prêts dans les TGE) (ii) prêts non-souverains, lignes de crédits aux conditions adaptées aux enjeux de la transition énergétique et, à titre exploratoire, garanties, mécanismes de couverture des risques et émissions obligataires. Le cadre d'intervention pays fera l'objet d'une revue à mi-parcours en 2025, permettant de l'adapter aux priorités franco-indiennes et réalités opérationnelles.

L'AFD poursuivra également l'effort de mobilisation, notamment auprès de l'UE, des autres cofinanceurs européens (KfW, BEI) ainsi que multilatéraux (BM, BASD, AIB). Vecteurs essentiels de l'offre d'expertise technique française, FAPS et FEXTE seront à nouveau mobilisés et les partenariats de recherche encouragés pour le dialogue sur les transitions ainsi que l'agenda de développement dans l'indopacifique. L'ensemble des interventions s'inscriront dans le cadre d'une approche coordonnée et complémentaire avec PROPARGO, & Expertise France, et au sein de l'équipe-France (service économique, Business France, BPI). Le groupe contribuera aux différentes instances de dialogue franco-indiennes et/ou rassemblant l'écosystème français (smart city, ville durable, énergie, environnement, économie bleue, Indopacifique).

3.2 Perspectives opérationnelles envisagées

Priorité 1 : Contribuer à la transition énergétique

Fort de son historique dans le secteur et de sa relation partenariale avec plusieurs acteurs publics clés (IREDA, EESL, SECI, SIDBI, NHB), l'AFD se propose d'accompagner les efforts du gouvernement pour diminuer les émissions de GES dans le cadre des initiatives en faveur de la transition énergétique juste :

- Accompagnement du secteur financier indien afin de favoriser les investissements à fort potentiel d'atténuation et résilients aux effets du changement climatique (garanties, émissions obligataires, lignes de crédit non souveraines auprès d'institutions financières publiques telles que SBI, PFC, SIDBI, Bank of Baroda, India EXIM Bank, etc.) ;
- Financement de projets dans le secteur des énergies renouvelables et du réseau électrique, en souverain et non souverain (rénovation des centrales hydroélectriques, remplacement de centrales thermiques, *smart grids*, corridors verts. Sont ici considérées des entreprises publiques telles que NHPC, NTPC, IRFC, Power Grid, etc.) ;

- Soutien aux efforts du gouvernement en faveur de la sobriété énergétique et permettant d'améliorer l'efficacité énergétique (district cooling, efficacité énergétique, ESCO publique. Sont ici considérées des entreprises publiques comme EESL ou le ministère de l'énergie).

L'AFD se propose de doubler ses engagements 100% climat en faveur de la transition énergétique (100 à 200M€/an soit 1 à 2 opérations/an) en privilégiant les financements non souverains, sans exclure la possibilité d'interventions souveraines.

Sur le plan de la mobilisation :

- Pour être à l'échelle, la transition énergétique repose sur la réorientation des flux financiers en faveur de celle-ci, sujet pour lequel le groupe AFD mobilisera son expertise et son réseau (IDFC, FICS) pour créer des « plateformes » permettant de répondre aux priorités du gouvernement et partenaires indiens. L'AFD porte en Inde des ambitions importantes autour des banques publiques de développement avec des événements à haut niveau comme l'initiative *Greening the Indian Financial System*¹⁵ ou *Sustainable Finance in the Indo-Pacific* (SUFIP), porteurs d'affaires pour le groupe à moyen terme¹⁶. GIFS sera pérennisée avec un appui européen (blending) et un rapprochement avec les priorités de la présidence indienne du G20. La mobilisation d'Expertise France sera recherchée dans ce cadre.
- S'agissant des interventions souveraines, une démarche coordonnée d'appui au gouvernement indien sera recherchée avec les autres bailleurs de fonds bilatéraux et/ou multilatéraux en intégrant les impacts sociaux de la transition énergétique. La mobilisation d'expertises techniques françaises pertinentes sera proposée en lien avec les priorités du partenariat franco-indien.
- Enfin, PROPARCO a, pour sa part, fait des énergies renouvelables le cœur de son intervention dans la région et continuera à concentrer ses efforts sur le développement des énergies renouvelables et la promotion de l'efficacité énergétique urbaine via du financement de projet, du financement des développeurs énergétiques, ou des lignes intermédiaires à des établissements financiers.

Priorité 2 : Maintenir notre positionnement fort en faveur de la ville durable

L'AFD entend accompagner le dialogue bilatéral et les grands enjeux de l'urbanisation comme ci-après :

- S'agissant de la mobilité, axe reconnu de notre coopération, l'AFD continuera de répondre à la forte demande indienne de grands projets structurants qui contribuent à l'atteinte des objectifs climat, à la performance financière du portefeuille ainsi qu'à la stratégie d'influence économique de l'équipe France. Forte sa connaissance fine du secteur et des acteurs, et enrichie par les résultats des évaluations achevées (métros de Kochi et Bangalore), l'Agence poursuivra ses efforts de diversification vers des modes de transport moins massifs (tramway, métro légers, BRT, transport par câbles), la mobilité douce ou vers des thématiques innovantes (mobilité électrique, hydrogène amélioration de la qualité de l'air). Grâce aux études lancées ces dernières années (Programme MobiliseYourCity, FEXTE Mobilité, FEXTE Qualité de l'air en préparation), l'AFD participera aux dialogues sectoriels afférents. L'agence restera attentive aux éventuelles opportunités d'appui à la transition bas-carbone du système ferroviaire ou du secteur maritime.
- S'agissant de l'eau et l'assainissement, portefeuille dynamique de l'AFD (projets Chandigarh et Pondichéry), les appuis techniques mobilisés (études de faisabilité, FEXTE CPHEEO) permettront de travailler à l'amélioration des services de base tel que l'approvisionnement en eau potable ou l'assainissement de villes indiennes de taille secondaire, notamment dans l'Uttarakhand ou à Hyderabad. Une attention particulière sera portée à la gestion et à la protection de la ressource en eau ainsi qu'au traitement et au recyclage de l'eau. L'agence s'attachera à valoriser l'expertise française dans le secteur à privilégier les projets innovants et à développer une approche programmatique adaptée et renforçant les capacités techniques des villes bénéficiaires.

¹⁵ GIFS Initiative, lancée début 2022 par l'AFD en partenariat avec Small Industries Development Bank of India (SIDBI) et Shakti Sustainable Energy Foundation (Shakti) se veut être une plateforme d'échanges techniques et de dialogue mettant en lumière des aspects aujourd'hui moins traités de la finance verte en Inde, le verdissement du système financier. Les objectifs de GIFS sont doubles : assister les acteurs du secteur (régulateurs, superviseurs, banques et institutions financières) dans l'élaboration et la mise en place de pratiques financières responsables et le renforcement de leur résilience face à la transition climatique et énergétique ; encourager les dialogues techniques et politiques entre les différents acteurs du pays- alors que l'Inde sera à la présidence du G20 à partir de décembre 2022 et bénéficiera donc d'un pouvoir décisionnaire et d'influence accru.

¹⁶ L'Inde privilégie une approche intégrée, favorisant le recours à des track 1.5 (banques indiennes et think tanks indiens pour structurer des initiatives bilatérales), à l'exemple des initiatives GIFS (SIDBI and Shakti) et SUFIP (ORF et EXIM Bank) mobilisant AFD et PROPARCO.

- S'agissant de la ville durable, l'AFD renforce avec CITIIS II la prise en compte des enjeux climatiques et de genre dans les projets déployés par la mission smart city et les villes. En complément, l'AFD explorera d'autres pistes de collaboration qui pourraient prendre la forme de projets de rénovation urbaine intégrée. De manière transversale, l'AFD s'intéressera aux questions de capacités des États, villes et collectivités territoriales en tant que bénéficiaires des projets, pour potentiellement mettre en place d'un Institut aux métiers de la ville durable pour répondre aux enjeux de compétences rencontrés localement.

L'AFD se propose de maintenir ses engagements financiers dans le domaine urbain (100M€/an soit 1 à 2 opérations/an) sous la forme de financements souverains essentiellement, porteurs de co-bénéfices climat (80% minimum) et en accordant une attention particulière aux besoins spécifiques des groupes vulnérables, en particulier des femmes, en matière d'accès au service de base.

Sur le plan de la mobilisation :

- Les cofinancements avec les partenaires européens seront privilégiés (KfW, EIB, UE) dans le cadre d'une approche Team Europe en faveur de la ville durable et du partenariat entre l'Inde et l'Europe. D'autres cofinancements avec les multilatéraux dans le domaine urbain ne sont pas exclus.
- L'appui des collectivités locales sera recherché au travers de la coopération décentralisée. La mobilisation de l'expertise publique et privée française sera valorisée pour mettre en avant les expériences et savoir-faire pouvant contribuer aux réflexions indiennes en matière d'urbanisation.
- La mobilisation d'Expertise France et/ou du Campus de l'AFD est envisagée en matière d'organisation de séjours d'étude en France et/ou la formation des cadres des collectivités territoriales. S'agissant de PROPARGO, les actions en faveur du secteur privé seront complémentaires avec les actions de l'AFD en faveur de la ville durable : les projets en faveur de la mobilité électrique, le recyclage, l'économie circulaire seront les sujets que PROPARGO explorera dans les années à venir.
- La mobilisation des organisations de la société civile (OSC) via des projets ou programmes de terrain visant à soutenir le renforcement des capacités des OSC indiennes ainsi que la dimension participative et citoyenne.

Priorité 3 : Préserver la biodiversité et la résilience des territoires en Inde et dans l'Indopacifique

A l'horizon 2026 :

- Fort de son expérience réussie dans l'Assam, l'AFD souhaite renforcer ses activités de conservation et restauration de la biodiversité, contribuant à l'accroissement de la couverture forestière et par conséquent à la captation de CO2, notamment par un projet portant sur les forêts et zones humides du Rajasthan. L'AFD explorera par ailleurs d'autres interventions dans des régions côtières (West Bengale) ou montagneuses (régions himalayennes), plus sévèrement confrontées aux effets du changement climatique et/ou de l'urbanisation.
- En lien avec l'importance accordée aux océans (feuille de route franco-indienne adoptée en février 2022), elle élargira le périmètre de son portefeuille aux enjeux de l'économie bleue en matière de biodiversité, d'érosion côtière et de gestion durable des ressources naturelles. A ce titre, un premier appui en soutien au secteur de la pêche aux côtés de la Banque Mondiale permettra rendre le secteur plus résilient, durable et inclusif. Un appui sur la gestion durable des ressources halieutiques complètera cette intervention via une coopération technique mobilisant l'expertise française en ce domaine et la mise en place d'échanges dans la région Indopacifique (Indonésie).
- S'agissant de l'adaptation aux effets du changement climatique, l'AFD entend poursuivre ses efforts en faveur de la résilience des territoires à la suite programme Resilient Kerala, via des interventions portant sur la question de la réduction des risques de catastrophes et résilience climatique (projet *Disaster Risk Reduction* - DRR dans l'Himachal Pradesh) permettant par ailleurs de valoriser l'expertise de sécurité civile française et de promouvoir des échanges avec des pays de l'indopacifique confrontés aux mêmes enjeux. Plus généralement, l'objectif sera d'intégrer davantage les questions relatives à la résilience des communautés face au chocs externes.
- Guidée par les objectifs de développement durable et la mise en œuvre de l'accord de Paris sur le climat, l'AFD restera attentive aux perspectives de coopération avec l'Inde en pays tiers, contribuant ainsi directement à notre agenda commun sur l'Indopacifique. Le partenariat franco-indien en matière de gestion durable des parcs sera étendu à la question des aires marines protégées. Un projet de conservation de la réserve des Sundarbans, plus grande forêt de mangroves au monde partagée par l'Inde et le Bangladesh, pourrait être envisagé à l'échelle

régionale. Un fonds de coopération trilatérale devrait par ailleurs être créé pour encourager les innovations en faveur du développement durable, complétant les interventions de PROPARCO en matière de financement des investissements en Asie et en Afrique via des fonds.

L'AFD se propose d'accroître ses engagements financiers dans le domaine des ressources naturelles (100 à 150M€/an soit 1 à 2 opérations/an) sous la forme de financements souverains essentiellement, permettant par ailleurs d'avoir des impacts directs sur les populations confrontées aux effets du changement climatique via des approches associant étroitement les communautés locales.

Sur le plan de la mobilisation, la mobilisation de financements et cofinancements européens sera recherchée dans le cadre du *Global Gateway*, notamment pour permettre le passage à l'échelle des échanges d'expériences au sein de la région Indopacifique.

Les interventions du groupe AFD au niveau régional seront valorisées dans le cadre du dialogue franco-indien, notamment celles dans l'Océan indien (IORA, plateforme de réponse aux catastrophes naturelles, projets régionaux Expertise France en matière de sécurité maritime CRIMARIO II, coopération en matière de sécurité et défense – ESIWA, développement urbain durable – CICLASIA, et climat –SPIPA et biodiversité - Post 2020).

- Expertise France prévoit aussi le déploiement de plusieurs Experts Techniques Internationaux, auprès de la Coalition pour les infrastructures résilientes aux risques de catastrophes, de l'Alliance Solaire Internationale, du National Institute of Ocean Technology, d'IsPIRIT (innovation numérique), du CEFIPRA et d'Energy Efficiency Services Ltd (EESL).
- Enfin et de manière complémentaire, PROPARCO s'engagera en faveur de la transition agroécologique en Inde en soutenant les pratiques d'agriculture régénérative qui intègrent davantage les enjeux climatiques (atténuation et adaptation), environnementaux (biodiversité, gestion des ressources naturelles, etc.) et sociaux (conditions de travail).

3.3 Objectifs et moyens

Le scénario d'engagement en prêts est compris entre 300 et 450 M€ par an sur la période 2023-2026.

Ce scénario repose :

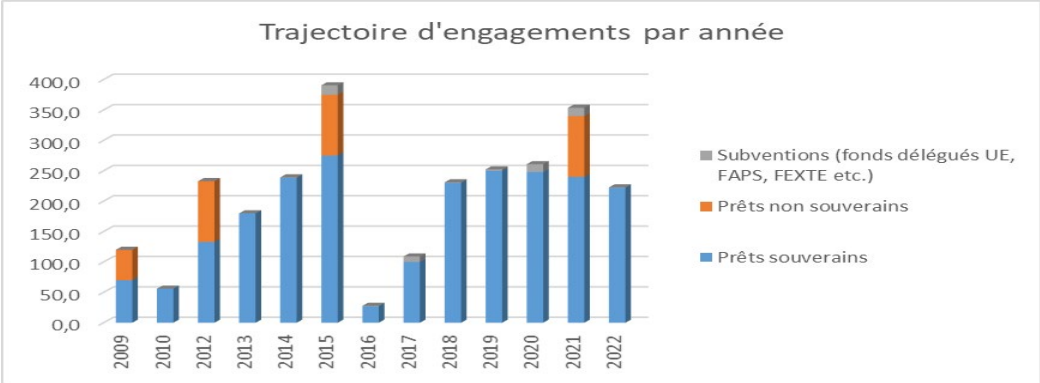
- Sur un volume annuel de prêts AFD non souverains de 200M€ à partir de 2024, envisageable en augmentant l'exposition non souveraine (rattachée à la limite souveraine) de 100M€ à 200M€.
- Sur la mobilisation de subventions, notamment à hauteur de 50M€ au cours des 5 ans, dont 40M€ au titre des fonds délégués UE en mixage permettront d'améliorer les conditions financières de nos prêts et à hauteur de 2 M€/an au titre des FEXTE/FAPS/FASEP afin d'accompagner les dialogues techniques dans les différents secteurs, apportant ainsi un volet d'assistance technique très apprécié.

Ces volumes d'engagement permettront notamment :

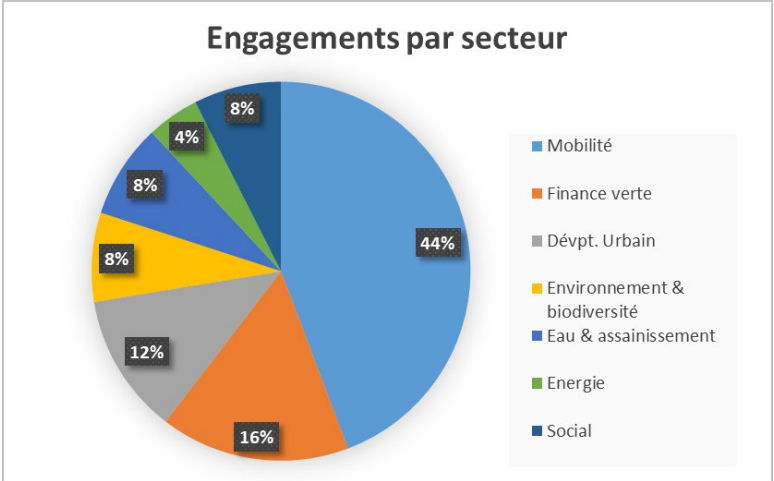
- De mobiliser au minimum 2 Mds € de cofinancements en 5 ans soit 4 milliards d'euros au total ;
- Une cible de co-bénéfices climat supérieure à 80% voire 100% pour la transition énergétique ;
- Une cible de co-bénéfices genre d'au moins 75% des financements CAD1 ou CAD2 à l'horizon 2025 ;
- Une cible de 2X Challenge d'au moins 50% des financements PROPARCO à l'horizon 2025 ;
- De bénéficier à la population d'au moins 40 villes indiennes et 50% des États à l'horizon 2026 ;
- De positionner au moins un acteur français sur chacune des opérations ;
- De mettre en œuvre au moins un projet franco-indien par an dans la région Indopacifique.

4. ANNEXES

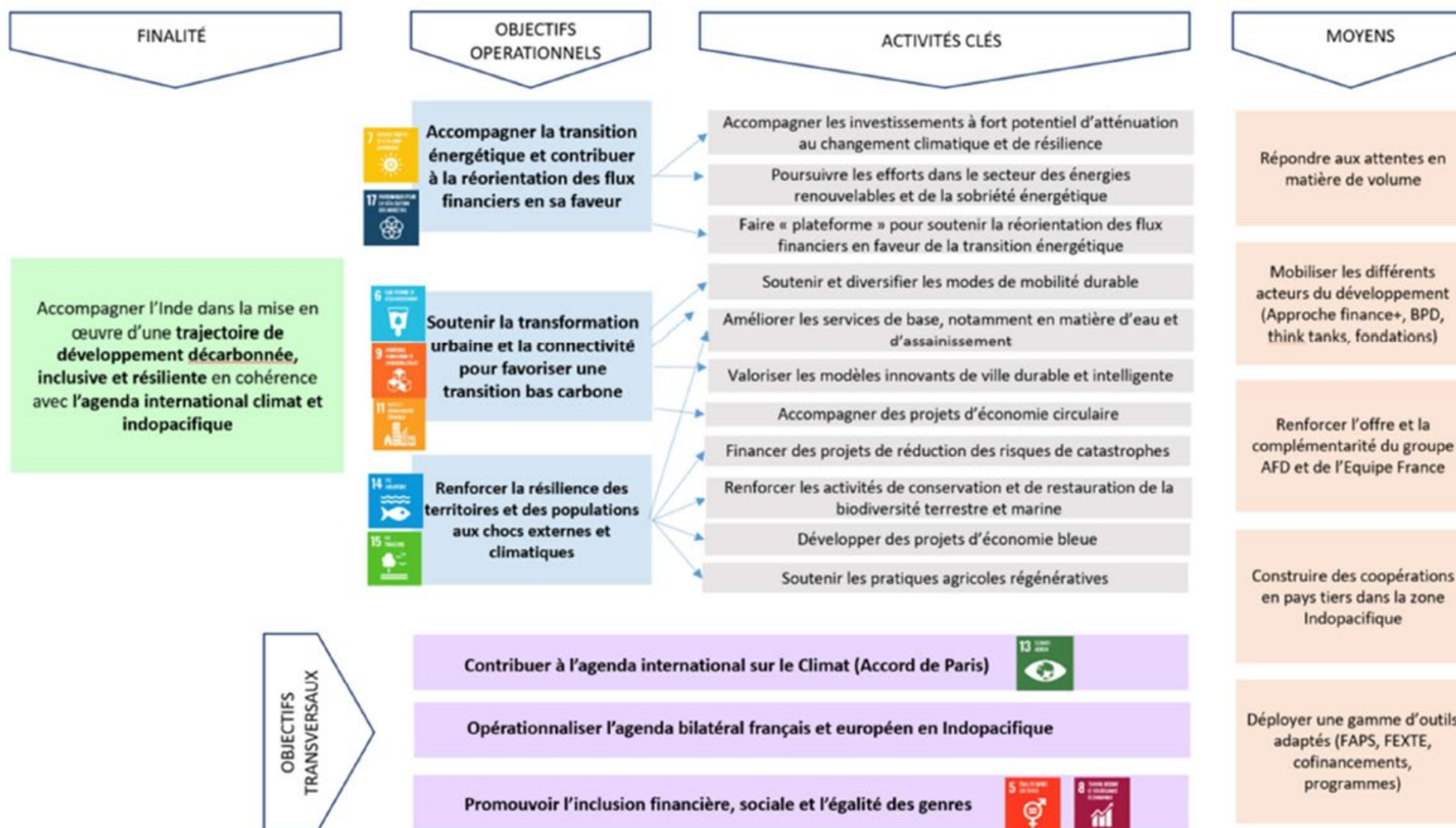
ANNEXE 1. PORTEFEUILLE & TRAJECTOIRE D'ENGAGEMENT PROPOSEE



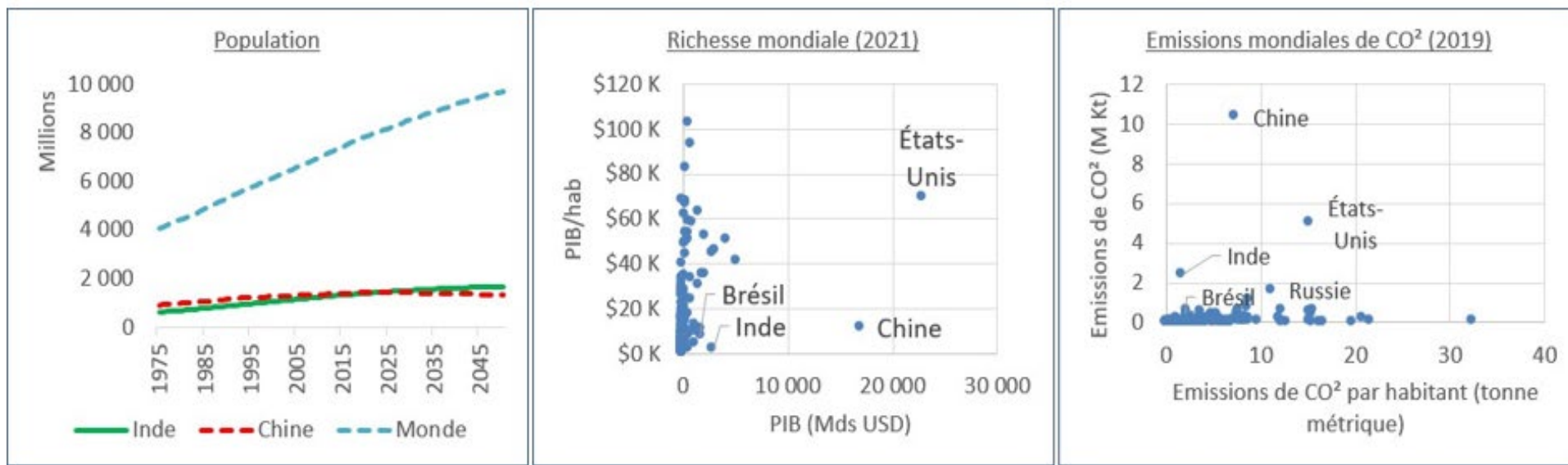
NB : L'année 2022 fait apparaître un niveau d'engagements de 222 M€ versus 322 M€ dans le tableau « objectif » en partie 3.3 (projet non souverain présenté au conseil d'administration en décembre 2022 mais approuvé en janvier 2023)



ANNEXE 2. CADRE LOGIQUE D'INTERVENTION DU GROUPE AFD EN INDE

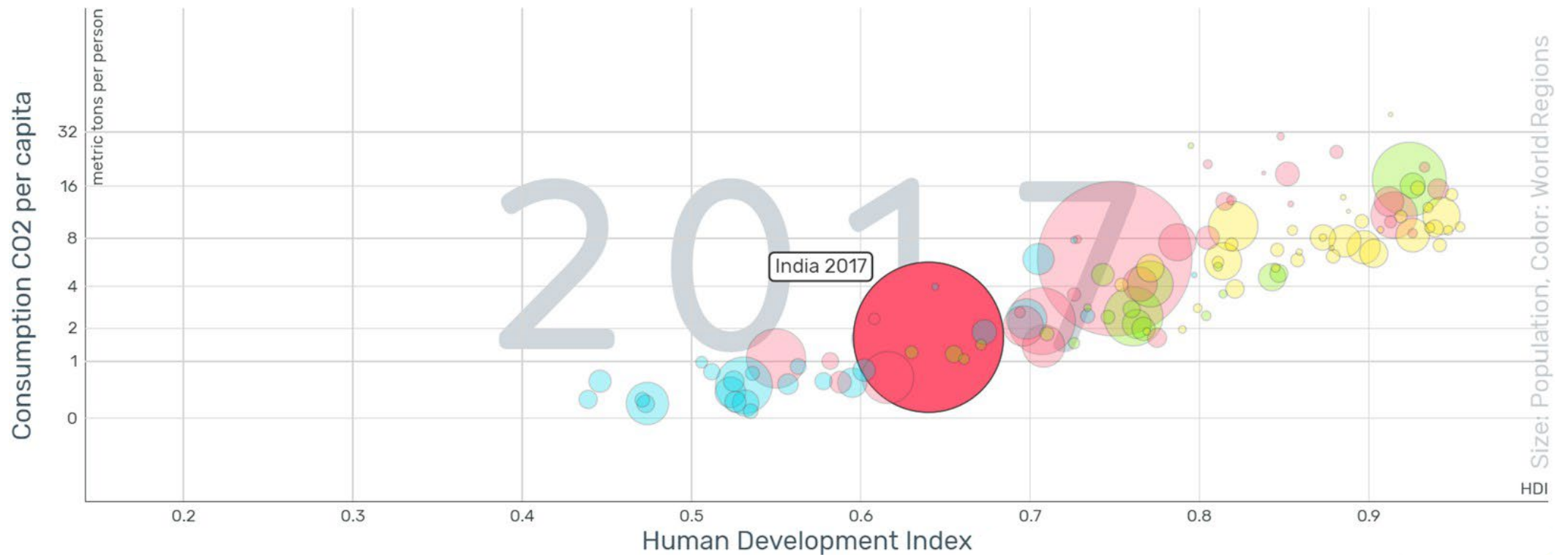


ANNEXE 3. GRAPHIQUES DE COMPARAISON ENTRE L'INDE ET LE MONDE ¹⁷



¹⁷ Pour une cartographie comparée : [Cart'Orients](#)

ANNEXE 4. GRAPHIQUE IDH/EMPREINTE ECOLOGIQUE DU PAYS (2017)¹⁸



¹⁸ Source du graphique : gapminder.org

ANNEXE 5. REPERES BIBLIOGRAPHIQUES

Toutes les données présentées sont tirées de ressources publiques et consultables : Banque Mondiale, CREDAI, DGTTrésor, FAO, Invest India, ISFR, Knowmad, OCDE, OMC, PNUD, POSOCO et RFI.

Alfonso Giordano. (2018). L'avenir géo-démographique de l'Inde. Perspectives géopolitiques et géoéconomiques, Outre-Terre, vol. 54-55, no. 1-2, pp. 167-177.

Marie-Hélène Zérah, Eric Denis, Partha Mukhopadhyay. (2021). L'urbanisation subalterne en Inde. L'Information géographique, Armand Colin, Quoi de neuf en géographie urbaine ? (3), 85 (2), pp.37-61.

Isabelle Saint-Mézard. (2018). L'Inde de Modi : un « développement pour tous ». Politique étrangère, 79-88. [\[DOI\]](#).

Sutirtha Sinha Roy, Roy Van Der Weide. (2022). Poverty in India Has Declined over the Last Decade But Not As Much As Previously Thought. Policy Research Working Paper ; 9994. World Bank [\[URL\]](#)

Pour un monde en commun

Le groupe AFD finance et accélère les transitions pour un monde plus juste, sûr et résilient, en s'engageant pour les populations avec ses partenaires, partout dans le monde. Fort de ses entités complémentaires – l'Agence française de développement pour les financements publics, Proparco pour l'investissement privé responsable, et Expertise France pour l'expertise technique – le Groupe répond à tous les enjeux liés au développement durable.

Engagé dans plus de 160 pays ainsi que dans les Outre-mer, il adapte ses interventions aux réalités du terrain, soutenant activement les initiatives locales. Avec plus de 4 000 projets alignés sur les Objectifs de développement durable (ODD), le groupe AFD, au nom des Français, mobilise tous les acteurs engagés dans le développement économique et la préservation des biens communs : le climat, la biodiversité, la paix, l'égalité femmes-hommes ou encore la santé mondiale. Du côté des autres, pour un monde en commun.



www.afd.fr

Twitter : @AFD_France - Facebook : AFDOfficiel - Instagram : afd_france

5, rue Roland-Barthes - 75598 Paris cedex 12 - France

Tél. : +33 1 53 44 31 31